

**METZ :**  
**UN MODE D'ACCUEIL POUR TOUS : UN ACCUEIL PERSONNALISE POUR LES  
ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

**PUBLIC CIBLE**

Enfants de 0 à 6  
ans en situation de  
handicap

**PERIODE**

Action recurrente,  
renouvelee  
chaque annee  
depuis aout 2016  
(date de  
l'ouverture du  
multi-accueil  
« charlemagne »

**TERRITOIRE  
CONCERNE**

La commune

**BUDGET**

Principaux  
partenaires  
financiers : CAF

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

A Metz, l'offre d'accueil est complète et variée pour s'adapter au plus près des besoins des familles, quelle que soit leur situation.

L'objectif est de proposer une solution d'accueil personnalisée aux familles dont un enfant est porteur d'un handicap.

Pour ce faire, un EAJE de 25 places dispose de 7 places destinées en priorité à des enfants en situation de handicap (Cf le Projet d'établissement du multi-accueil « CHARLEMAGNE).

Leur accueil est également possible dans les 13 autres EAJE municipaux si les conditions sont rassemblées pour s'adapter à la situation de l'enfant, en prenant en compte le rythme des soins, l'infrastructure et le personnel.

L'accueil est organisé en fonction des besoins et attentes de la famille, de la situation de l'enfant en concertation avec le médecin de crèche et de la puéricultrice référente du projet d'accueil des enfants porteurs de handicap.

Un agent de puériculture spécialisé est chargé d'accompagner individuellement ces enfants. Il intervient dans les différents EAJE concernés sur la base d'une programmation qui tient compte de la présence de l'enfant, du projet d'accompagnement qui aura été négocié (aide au repas, proposition d'activités spécifiques...)



**Action CIBLEE**

**CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE**

Faciliter le retour à l'emploi des parents d'enfants en situation de handicap.

Favoriser le « vivre ensemble » dès le plus jeune âge

*L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé*

**TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE**

Plans : contrat local de sante, atelier sante ville, contrat de ville

**PARTENAIRES**

SESSAD, CAMSP, PMI

**Pour plus d'informations ...**

Stéphanie François : médecin de crèche

Mail : [medecin-creche@mairie-metz.fr](mailto:medecin-creche@mairie-metz.fr)